

## Stratégie de l'OdASanté 2025

### 1 Vision de l'OdASanté

L'OdASanté est l'association nationale de la branche pour la formation dans le domaine sanitaire. Au sein de ce partenariat, elle est l'interlocutrice des prestataires de formation, des autorités et de la politique pour les questions de conception et de développement des professions de la santé. Elle cherche et renforce la collaboration avec tous les partenaires et intègre les associations intéressées. Elle s'engage pour que la Suisse dispose d'effectifs suffisants en professionnels de la santé bénéficiant d'une formation et d'une formation continue de qualité.

### 2 Mandat de l'OdASanté

L'OdASanté représente les intérêts de la branche sanitaire pour les questions de formation aux professions de la santé dans l'ensemble de la Suisse. En sa qualité de partenaire de la Confédération, des cantons et des prestataires de formation, elle joue un rôle de premier plan dans la structuration, le pilotage de l'offre et le développement des formations dans le domaine de la santé.

L'OdASanté cherche à s'adjoindre la représentation des associations et organisations qui comptent dans la prise en charge sanitaire intégrée et qui soutiennent les objectifs et les principes qu'elle s'est fixés en matière de politique de la formation.

Les activités de l'OdASanté en matière de politique de la formation doivent contribuer de façon durable à relever les défis qui se posent dans la couverture sanitaire.

L'OdASanté prend en considération tous les secteurs de prise en charge et toutes les professions dont l'importance est reconnue aujourd'hui, ou pourrait l'être dans le futur, en vue de garantir à la population une couverture sanitaire de haute qualité.

L'OdASanté participe à l'élaboration de textes importants pour la politique de la formation et se prononce lors de procédures de consultation. Si nécessaire, elle prend des initiatives visant à modifier ou compléter le cadre législatif.

L'OdASanté s'engage pour un financement de la formation qui soit transparent, conforme aux prestations et orienté sur la durabilité.



### 3 Objectifs stratégiques et planification de mesures

Objectifs stratégiques	Planification de mesures stratégiques
<p>A. Le marketing des professions développé par l'OdASanté exploite le potentiel de recrutement pour la formation et la formation continue auprès de tous les groupes d'intérêt entrant en ligne de compte pour couvrir les besoins des différents secteurs de prise en charge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le marketing des professions de l'OdASanté met l'accent sur les secteurs de prise en charge et les professions sanitaires particulièrement menacés ou touchés par la pénurie de personnel.</li> <li>■ L'OdASanté intègre la perspective régionale dans la mise en œuvre du marketing des professions.</li> <li>■ Le marketing des professions de l'OdASanté est développé en fonction des besoins.</li> </ul>
<p>B. En collaboration avec la politique, les autorités et les partenaires de la formation, l'OdASanté crée des conditions cadres optimales pour la formation et la formation continue dans le domaine de la santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'OdASanté s'engage pour la promotion de la formation en entreprise.</li> <li>■ L'OdASanté s'engage pour améliorer, sur un plan socio-économique, l'accès des adultes aux formations en santé.</li> </ul>
<p>C. L'OdASanté dispose des informations nécessaires, au plan qualitatif et quantitatif, pour développer les profils de qualification des professions de la santé de façon à répondre aux besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conjointement avec les autorités fédérales et cantonales, l'OdASanté soutient un monitoring fiable des professions de la santé.</li> <li>■ Sur la base des résultats du monitoring, l'OdASanté définit des mesures visant le développement de la formation et de la formation continue dans les professions de la santé.</li> <li>■ Sur la base des résultats du monitoring, l'OdASanté définit des problématiques nécessitant une analyse approfondie et propose le lancement d'études réalisées par des tiers (SEFRI, Obsan, hautes écoles spécialisées).</li> <li>■ L'OdASanté entretient et développe les réseaux et organes qui ont pour mission d'identifier et d'interpréter l'évolution des besoins de la branche (Commission de mise en œuvre, échanges de savoirs avec les autorités et les associations, CSDQ, CAQ et CD PEC).</li> </ul>

<p>D. L'OdASanté développe l'offre de filières de formation et de formation continue conformément aux besoins de la branche et en tenant compte des développements professionnels, sociaux, économiques, technologiques et interprofessionnels, ainsi que des perspectives épidémiologiques et démographiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par le biais de ses réseaux et organes, l'OdASanté analyse le potentiel des développements dans le domaine sanitaire ainsi que des structures et des processus de prise en charge en vue de créer de nouvelles professions de la santé à tous les degrés de formation. Elle exploite ce potentiel par l'élaboration de nouvelles prescriptions sur la formation.</li> <li>■ Dans ses prescriptions sur la formation, l'OdASanté ancre les compétences requises en matière de communication, de conseil et d'instruction, définies selon le niveau de formation et la clientèle, et en précise la raison d'être.</li> <li>■ Dans ses prescriptions sur la formation, l'OdASanté ancre les compétences requises en matière de collaboration interprofessionnelle et de relation avec les non-professionnels (proches aidants, personnes de référence).</li> <li>■ Dans ses prescriptions sur la formation, l'OdASanté ancre les compétences requises selon le degré de formation pour gérer les innovations.</li> <li>■ En fonction des besoins, l'OdASanté crée des canaux pour le savoir, les compétences et les titres de formation hautement spécialisés. Elle peut à cette fin choisir des options hors du système suisse de formation.</li> </ul>
<p>E. L'OdASanté cherche à assouplir le pilotage de la formation professionnelle, à simplifier et accélérer les processus ainsi qu'à renforcer les organisations du monde du travail (OrTra) dans le cadre du partenariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'OdASanté s'engage pour que les organisations du monde du travail soient représentées de manière appropriée dans les organes nationaux du domaine de la formation.</li> <li>■ L'OdASanté vise une représentation directe au sein des commissions nationales jouant un rôle déterminant pour la formation dans le domaine de la santé. Dans les cas où cela n'est pas possible, elle assure cette représentation au travers d'une organisation partenaire.</li> <li>■ L'OdASanté collabore activement au sein des réseaux des organisations du monde du travail.</li> </ul>
<p>F. L'OdASanté exploite pleinement le potentiel qu'offre le système de formation et garantit une forte perméabilité des formations et des formations continues. Elle veille à créer des profils clairs et harmonisés entre eux afin de satisfaire aux exigences de la pratique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'OdASanté assure la perméabilité des filières de formation et de formation continue.</li> <li>■ L'OdASanté garantit la définition de profils clairs et harmonisés entre eux pour la formation et la formation continue.</li> <li>■ L'OdASanté veille à l'attractivité des carrières professionnelles.</li> </ul>
<p>G. L'OdASanté dispose d'un modèle de financement adéquat pour le système actuel. Ce modèle lui permet aussi de développer les produits existants, de créer de nouvelles offres et d'innover.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'OdASanté examine le modèle de financement existant et le développe en fonction des besoins à l'intention de l'Assemblée générale.</li> </ul>

